

CONCOURS DE NOUVELLES: Les thèmes choisis, définissent notre actualité.

2013 -« CONFLUENCE » dans le sens large - 2014 - « PASSAGE » d'un état de Vie à un autre.



Initialement imaginé dans la durée, le concours littéraire porté par le CIL, a prouvé par le succès de la 1^{ère} édition 2013, que ce projet associatif avait réellement vocation à perdurer. La réussite de ce concours a montré d'une part l'intérêt du public pour l'écriture et, d'autre part l'intérêt de nos réseaux et partenaires pour un événement « de quartier ». Pour rappel 110 textes reçus, environ 100 personnes à la remise des prix. C'est donc important pour le CIL de penser cet événement sur le long terme, et de l'améliorer pour qu'il serve au mieux les objectifs fixés en 2013, à savoir aider à la rencontre et à la création d'un lien social fort entre les habitants des quartiers de notre secteur. Une identité commune va être facilitée par le nouvel environnement de la Gare de Perrache rénovée, englobant : la Confluence, Sainte Blandine, la rue Victor Hugo, la Gare et les Places Carnot et des Archives. L'objectif principal de l'association est qu'il y ait véritablement construction d'une identité commune « sud presqu'île confluence ».

C'est pourquoi le CIL Sud Presqu'île Confluence a produit la seconde édition du concours de nouvelles 2014. La remise des prix est prévue à la fin du mois de novembre et se tiendra dans les locaux de la SNCF, notre partenaire. C'est évidemment le temps fort et « visible » du concours, avec l'édition des dix ou quinze meilleurs textes selon appréciation du jury qui seront réunis dans un ouvrage collectif et livrés à la vente.

Charles Juliet, écrivain, poète (habitant le 2^{ème} arrt) s'est vu décerner le 3 décembre 2013 le prix Goncourt de la poésie pour l'ensemble de son œuvre, présidera le jury, accompagné de dix sept autres juges écrivain ou appartenant au monde littéraire.

Nos partenaires : Conseil Régional/ Alpes - Hôtel Best Western- Bibliothèque municipale Part Dieu - Bibliothèque municipale Lyon 2 - Librairie Decitre - Librairie Le Bal des Ardents - Librairie le Passage - Librairie de la Charité - SNCF Rhône, offre aux trois gagnants la gratuité du transport pour assister à la remise des prix.

Des prix attractifs subventionnés par le Conseil Régional Le premier primé recevra 400 euros, le second 200 euros, le troisième 100 euros pour le concours général. Pour le prix spécial « habitants du 69002 » le premier primé recevra 200 euros, le second 100 euros et le troisième 50 euros

Pour 2014 nous avons reçu 170 nouvelles provenant de la France et de 5 pays étrangers dont l'Algérie, Écosse, Italie, Suisse, Etats-Unis. Nous sommes très satisfaits d'un tel succès qui rejait sur l'ensemble de nos quartiers. **M**

Comment gérer la sécurité a la Confluence?



Le site de la Confluence, côté Saône, subit, souvent, des fréquentations peu désirables qui accumulent des petites nuisances à répétition qui irritent les riverains. C'est un pic planté dans le climat du site à vocation paisible, ces dérives malveillantes pourraient empirer, elles pourraient s'amplifier pour devenir des affaires de police, ce serait très préjudiciable pour ce quartier à destinée exemplaire. Partant de ce constat, il est temps de prévenir et trouver des solutions sécurisantes pérennes. Malgré cette réflexion, il est certain que

de part sa conception de vie apaisée, un espace comme la Confluence ne doit pas être géré au quotidien par un système policier, mais seulement utilisé qu'exceptionnellement en dernier recours. C'est pourquoi, nous suggérons une surveillance permanente par une brigade spécialisée dans la nature, en exemple les gardes du parc de la Tête d'Or, que nous verrions bien à cheval dans ce cadre magnifique. Il est certain que pour les malfaiteurs, le cheval impressionne, il impose le respect et apporte une attraction vivante, agréable pour les promeneurs et particulièrement pour les enfants. Demain, la confluence additionnée des rives de Saône le long du quai Rimbaud deviendra un territoire important qui offrira beaucoup de possibilité à mal faire. Essayer d'anticiper pour faire régner la tranquillité est moins onéreux que de stopper les nuisances, réparer les dégradations, et sans parler de préserver la décote de la renommée que pourraient affliger certains écarts. **M**

L'esplanade MITTERRAND en question, Cette place entourée d'une



large bordure minérale et le sol recouvert de goudron produit un ensemble froid et austère, meublée de structures pour s'asseoir, intégrée aux arbres, disséminés çà et là qui n'inspirent pas le repos. Une aire de jeu érigée pour les enfants, un point d'eau pour se rafraîchir les mains, tout ce meublant est pauvre pour ce grand espace. Une fontaine de belle taille, rafraîchissante, pour donner un peu de vie à cette surface triste n'aurait pas été de trop. Les arbres sont de petite facture et n'apportent pas le volume de verdure que l'on pourrait en attendre. On aurait pu s'attendre à de petites plantations florales par ci

par là afin de différencier des espaces de repos, favorisant la convivialité. C'est aux antipodes de l'âme ressentie à la Confluence. Pour l'instant il vient appauvrir la stature de la merveilleuse bâtisse ou siège le Conseil régional. Cette description est celle que je ressens aujourd'hui, dans l'espoir que cette étendue ne soit qu'au début de sa mise en place et que nous soyons surpris après sa finition. Peut-être ?

Mais beaucoup de travail reste à faire. En son temps, nous avons suggéré d'installer la statue de la république sise aujourd'hui sous les arbres de la place Carnot, une situation qui ne la met pas en valeur et dégrade le symbole qu'elle représente. Elle serait très représentative sur cette grande place. Dans tous les cas, cette esplanade, d'une grande surface, demande à être meublée pour être recalée à l'échelle du promeneur fatigué. Pourquoi ne pas penser à établir un marché de producteur, comme place Carnot, par exemple le Jeudi après midi. **IVBB**

Ne banalisons pas -Il est légitime de se poser la question, à savoir pourquoi ce sont toujours les mêmes quartiers qui supportent ces « petits plus » qui rendent le paysage



environnemental un peu plus morose ; plus de prostituées, plus de vagabonds, plus de réfugiés. Allez savoir pourquoi ? Nous, nous, habitués à ce paysage hétéroclite, pour nous il doit devenir banal. Lors des journées du patrimoine, en tant que bénévoles nous avons fait découvrir avec enthousiasme, notre quartier. Nous avons entre autres, deux touristes Suisses qui à l'approche du cours Suchet, se sont étonnés de voir autant de prostituées proposer leurs charmes à des automobilistes adeptes de ce marché. Que dire sinon de hausser les épaules en signe d'impuissance. Depuis plusieurs semaines, de nouveaux sans domicile fixe stationnent sur le cours Charlemagne, assis à même le sol devant un commerce en reconversion. Je ne sais pas si le terme stationner est bien adéquat. Je devrai dire qu'habiter sur ce trottoir, un autre installé de façon péremptoire devant le centre de transfusion sanguine. Il y dort, s'allonge, se restaure, vomit, urine entre deux motos et plus contre la façade, où ses excréments dégoûlent, le tout recouvert du papier hygiénique dont il vient de se servir. Quel spectacle pour les touristes arrivants par le train, qui empruntent les escalators ! Quel rejet pour les riverains qui doivent intégrer tout ça à leur lieu de vie. Alertés, les services de police se déclarent incompetents, faute de règlement ; les services municipaux veulent bien nettoyer, mais leur passage n'est programmé qu'une seule fois par jour ; le Samu Social a bien tenté de le dissuader et devant son refus de quitter les lieux il s'est vu attribuer une couverture en plus. Notre société

semble bien embarrassée devant de telles situations. Il ne s'agit pas de rejeter la misère, mais il me semble que l'on ne peut pas tout laisser faire. Au delà du visuel, ce personnage est crasseux et susceptible de véhiculer des maladies. Il me semble que les pouvoirs publics ont des devoirs envers les citoyens. Ces obligations se concrétisent par des mesures de salubrité publique en matière d'hygiène des personnes, et mesures de sécurité publique. Ne dit-on pas que la liberté des uns commence où s'arrête celle d'autrui. Lionel Augry

À découper : **BULLETIN D'ADHESION 2015 ---- ADHÉSION : 10 €**

Envoyer votre règlement à l'adresse : CIL sud presqu'île - confluence- 17 cours Charlemagne - 69002 - LYON -

Nom _____ Prénom _____ Téléphone _____ E- mail : _____

Profession _____ Adresse _____ CP _____ Ville _____

Bénévole permanent oui non Bénévole ponctuel (le) oui non